

Les présidents de la République française, chanoines d'honneur

À la suite des rois de France, les présidents de la République ont accepté les canoniciats honorifiques jadis accordés au Roi très chrétien. Ils sont ainsi premier chanoine de l'archibasilique de Saint-Jean de Latran en vertu d'une fondation de Louis XI de 1482 renouvelée par Henri IV en 1604, qui donne à Saint-Jean-de-Latran l'abbaye de Clairac (Lot-et-Garonne). Le roi est aussi protochanoine (c'est-à-dire premier chanoine) de la cathédrale d'Embrun, protochanoine de Notre-Dame de Cléry, honneur concédé par le pape Sixte IV à Louis XI et à ses successeurs, car il avait choisi cette église pour lieu de sa sépulture ; chanoine honoraire de la cathédrale Saint-Julien du Mans et de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-de-Maurienne depuis François I^{er} qui exige ce privilège lors de l'invasion de la Savoie en 1536 et enfin premier chanoine honoraire des églises Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Martin de Tours, Saint-Martin d'Angers, Saint-Martin de Chalons. Depuis Charles VII, les rois de France sont reçus premier chanoine d'honneur de la primatiale de Lyon¹.

Réception à la primatiale comme chanoine, le 29 septembre 1963

Le général de Gaulle, président de la République, fait une visite officielle à Lyon de deux jours les 28 et 29 septembre 1963 ; cette visite est la dernière d'un grand voyage dans le sud-est du pays. Le dimanche 29 septembre, il assiste à une messe célébrée à la primatiale Saint-Jean-Baptiste². Le cardinal Gerlier est absent, car à Rome s'ouvre ce jour même la deuxième cession du concile Vatican II présidée pour la première fois par Paul VI. L'archevêque de Lyon et ses deux auxiliaires Alfred Ancel et Marius Mazières y assistent. Pour recevoir le chef de l'État, le cardinal délègue M^{gr} Delay, ancien archevêque de Marseille, en retraite à Lyon, pour le représenter³. Après avoir remonté

1 Parmi les autres priviléges régaliens transmis aux présidents de la République française, il faut noter celui d'imposer la barrette cardinalice au nonce créé cardinal en poste. Le général de Gaulle remet ainsi la barrette à Paolo Marella, le 16 décembre 1959. En mars 1969, le Saint-Siège demande aux états concernés, France, Italie, Espagne et Portugal, de renoncer à ce privilège. Bernard Berthod, Pierre Blanchard, *Trésors inconnus du Vatican, cérémonial et liturgie*, Paris, 2001, p. 86-87.

2 *Le Dauphiné libéré*, édition du 30 septembre 1963.

3 Jean Delay (1879-1966). Évêque titulaire de Leptis et auxiliaire du cardinal Maurin, archevêque de Lyon en 1928, il devient évêque de Marseille en 1937 puis est élevé avec son siège, à la dignité d'archevêque en 1948. Démissionnaire et archevêque titulaire de Pompeiopolis, il se retire à Vernaison en 1956.

la nef centrale, Charles de Gaulle gagne le grand chœur ; il y est reçu par le doyen du chapitre, M^{gr} Merlier⁴, qui lui remet au nom de ses confrères, la croix pectorale de chanoine, l'intégrant ainsi au corps canonial comme premier chanoine d'honneur. Cette remise se fait de manière très simple sans échange de discours ; cependant, le texte que fait lire le cardinal Gerlier par M^{gr} Matagrin⁵, en guise d'homélie, évoque la grandeur passée de la France et les valeurs qui lui sont attachées et prie le général « de demander à Dieu que sous (son) autorité le peuple français continue à promouvoir ces valeurs dans notre histoire⁶ ». On aimerait savoir ce qui a présidé à la décision du chapitre de renouer avec le passé lorsque le corps canonial s'est réuni le 24 septembre pour évoquer la réception du chef de l'État. Sans doute a-t-il obéi à une demande du cardinal, mais les archives du chapitre n'en disent malheureusement pas plus⁷.

C'est la troisième fois que le général fait une visite officielle à Lyon. Le 14 septembre 1944, c'est le chef du gouvernement provisoire de la République qui passe à Lyon, accueilli par Yves Farge et Justin Godard ; il harangue une foule immense place des Terreaux. Le 5 octobre 1958, le tout nouveau président de la Ve République s'arrête à Lyon à son retour d'Algérie. Il rencontre le cardinal Gerlier à la Préfecture, mais n'assiste pas à un office à la primatiale. Ce n'est qu'en 1963, peut-être parce que son séjour coïncide avec un dimanche, que le président décide d'assister à la messe dominicale à la primatiale.

La croix des Messieurs de Lyon

La croix des Messieurs de Lyon que reçoit le général de Gaulle n'est pas banale⁸. Le chapitre primatial, constitué par l'évêque Burchard au milieu du X^e siècle, est un des plus nobles chapitres de la France d'Ancien Régime. Il faut 16 quartiers de noblesse pour y être admis⁹ et il partage jusqu'en 1307 le pouvoir avec l'archevêque. Jusqu'à la Révolution, l'archevêque doit être admis comme membre du chapitre pour pouvoir gouverner¹⁰.

À Lyon, les chanoines portent jusqu'en 1748, l'ancien vêtement médiéval, long surplis à larges manches, appelé floche, avec l'aumusse en été et un ample manteau en

4 Alphonse Merlier, né en 1890, est ordonné prêtre en 1926. Il est vicaire général du diocèse depuis 1939 et archidiacre de Notre-Dame (*Ordo du diocèse de Lyon*, Lyon, 1958 et 1968).

5 Gabriel Matagrin (1919-2004) est vicaire général de l'archevêque depuis 1960 ; il est nommé évêque titulaire de Floriana et auxiliaire de Lyon, le 15 novembre 1964.

6 *Semaine religieuse de Lyon* du 4 octobre 1936, n° 41, p. 654.

7 Compte rendu de la réunion du chapitre du 24 septembre 1963. Archives du chapitre primatial, Lyon. Je remercie M. le chanoine P. Gacogne, doyen du chapitre primatial de m'avoir communiqué ce document.

8 Il est de coutume à Lyon, depuis le XVII^e siècle, d'appeler les chanoines comtes de la primatiale, les Messieurs ou les Comtes de Lyon.

9 C'est-à-dire quatre générations nobles dans toutes les branches ascendantes.

10 Adolphe Vachet, *Les anciens chanoines comtes de Lyon*, Lyon, Vitte, 1897, p. 9-13.

hiver. Ce manteau, appelé domino, avait gardé la forme de la *cappa* médiévale¹¹. Bientôt ils jugent leur habit de chœur « incommode, extraordinaire et indécent » et le troquent contre le rochet et un « camail sans pointe de drap noir, doublé ainsi que le capuchon de satin cramoisi, formant sur le devant une bande avec les boutons et les boutonnières de la même couleur et l'étole du dit camail en hermine, de la largeur de quatre doigts de chaque côté ». En été, la mozette devait être « en soye et l'hermine de deux doigts seulement¹² ».

En ce règne de Louis XV, chaque corps de l'État cherche à parer sa poitrine d'une décoration particulière, mise à la mode par la cour de Vienne et les petites, mais somptueuses cours catholiques d'Allemagne. En France, de nombreux chapitres nobles, dont les membres n'ont pas tous la possibilité d'obtenir un ordre royal, font des démarches auprès du roi pour obtenir une distinction particulière à leur chapitre. Cette croix a généralement deux modules, un grand qui se porte en sautoir sur l'habit de chœur et un modèle réduit pour la boutonnière, suspendu à un nœud de soie¹³. Le chapitre de Lyon obtient, dès 1745, une imposante croix d'or. Depuis 1721, la noble compagnie faisait des démarches qui auraient abouti en 1722 si les chanoines avaient alors accepté de recevoir la croix des mains de l'archevêque ; mais c'était trop demander à l'orgueilleuse compagnie. Le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, obtient de Louis XV la lettre patente concédant la croix, faisant valoir « qu'un chapitre aussi illustre n'ayant aucune marque extérieure de distinction... reçoive des marques publiques de la considération royale ».

11 André Sachet, *Le Pardon de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre à Saint-Jean de Lyon*, 1392-1790, Lyon, 1928, t. II, p. 492.

12 André Sachet, *La Croix des Chanoines-comtes de Lyon*, 1723-1793, Montbrison, E. Bras-sard, 1896, p. 69-70. De la même manière, le clergé inférieur de la primatiale se met au goût du jour et les perpétuels de l'Église de Lyon prennent la mozette de soie noire. Actes capitulaires 1. CLXXXIX, f° 129, Archives du chapitre primatial, Lyon, cité par A. Sachet, *La Croix...* op. cit., p. 83.

13 Dans le seul diocèse de Lyon, on compte cinq chapitres nobles de chanoinesses qui obtiennent une croix émaillée sous le règne de Louis XVI : Neuville-les-Dames, Alix en Beaujolais, Leignieu, Sainte-Foy-l'Argentière et Sales-en-Beaujolais où l'on peut encore voir les maisons canoniales organisées autour du cloître et de l'église collégiale. Voir Charles et Jules Florange, *Les décorations et insignes des Chapitres nobles de France avant 1789*, Paris, s.d.





C'est ainsi que le roi permet « auxdits doyens, chanoines et chapitre comtes de Lyon et à leurs successeurs à perpétuité de porter une croix d'or émaillée à huit pointes, terminées par quatre couronnes de comte avec quatre fleurs de lys aux angles¹⁴, sur laquelle sera représenté, d'un coté saint Étienne, l'un des patrons de ladite Église et de l'autre Saint-Jean-Baptiste, autre patron de la même Église ; laquelle croix sera suspendue au col par un ruban couleur de feu liseré de bleu »¹⁵. Les messieurs du chapitre portent cette croix sur l'ancien vêtement de chœur, puis, à partir de 1748 sur le nouveau.

La Révolution, comme ailleurs, fait disparaître le chapitre primatial. Ni le cardinal Fesch, ni l'administration impériale ne se soucient du costume des chanoines. Les quelques documents iconographiques que nous possédons nous permettent de penser qu'ils ont assez rapidement repris l'ancienne mozette. Le cardinal de Bonald, venant du Puy où les chanoines portent la *cappa magna*, propose, en 1841, un nouveau costume pour l'hiver consistant en une *cappa* de drap noir bordée de velours cramoisi sur vingt centimètres. Cette proposition n'est pas retenue par le chapitre, pas plus que celle de la *cappa magna* rouge proposée en 1854. En revanche, les chanoines acceptent en 1840 la barrette de soie amarante, en remplacement du bonnet carré¹⁶. À la fin de son pontificat, le cardinal de Bonald fait une démarche à Rome pour l'obtention d'une croix pectorale. La croix est accordée par Pie IX le 23 janvier 1877, quelques mois après la nomination de Louis Joseph Caverot à Lyon. Cependant, les chanoines attendent encore neuf ans avant de porter leur insigne ; ils inaugurent leur croix à l'occasion de la célébration du cinquième jubilé séculaire de la primatiale, le 24 juin 1886. Très judicieusement, le cardinal fait choisir le modèle jadis octroyé par Louis XV, en modifiant seulement les centres. C'est donc une croix à huit pointes émaillée de blanc, les pointes étant liées deux par deux par une couronne comtale et cantonnée de quatre fleurs de lys. Le médaillon central porte à l'avant, les saints Jean-Baptiste et Étienne, en or sur fond d'émail rouge avec les mots *PRIMA SEDES GALLIARUM* ; les deux saints patrons de l'archidiocèse se tiennent debout sur une terrasse d'émail vert, le Baptiste tient la croix en roseau avec l'inscription *ECCE AGNUS DEI* et le protomartyr est vêtu de la dalmatique des diacres et tient une palme. Au revers, le médaillon montre le buste de profil de Pie IX portant la mozette d'hiver et l'étole pastorale, avec les mots *PIUS IX PONT. MAX. RESTITUIT*. Car dans l'esprit des chanoines, c'est bien à une restitution de la croix d'Ancien Régime que procède Pie IX.

14 Les couronnes comtales représentent les quatre archidiaconés dépendant du chapitre.

15 André Sachet, *La Croix...*, op. cit., p. 23-25.

16 Décret du cardinal de Bonald, 26 novembre 1840. La barrette de soie est remplacée par une barrette de drap de laine en 1845, car « la soie se ternissait ». Délibération du chapitre, 29 novembre 1845, citée par C. Collomb, *La liturgie lyonnaise et le mouvement liturgique à Lyon sous le pontificat du cardinal de Bonald, 1840-1870*. Mémoire de Maîtrise, Lyon, 1961, p. 40.

La croix est suspendue à un ruban de moire de soie rouge liseré bleu clair¹⁷.

Le bijou est réalisé par le célèbre orfèvre lyonnais Armand-Calliat dont les travaux sont présents dans toutes les cathédrales de France et à la sacristie pontificale ; puis entre 1901 et 1922, par Joseph Armand-Calliat, dit Armand-Calliat Fils, enfin, après la cession de son entreprise, par son successeur Amédée Cateland dont les ateliers ferment en 1966¹⁸.

Le don officiel d'une croix pectorale de chanoine au général de Gaulle atteste de la part de l'archevêque et du chapitre le désir de renouer avec le passé religieux de la France et de donner un gage à l'alliance du trône et de l'autel. Le général de Gaulle a été le premier et le seul chef d'État français à être reçu de manière officielle au sein du chapitre primatial dont il est le premier chanoine d'honneur à la suite des rois de France. Ni les monarques Louis Philippe et Napoléon III, ni les présidents de la III^e et de la IV^e République n'ont eu cet honneur. Aucun autre président de la V^e République non plus. C'est donc un événement exceptionnel que rappelle la croix canoniale aujourd'hui conservée au musée de l'Ordre de la Libération.

17 Bernard Berthod, *Du chapitre des croix, croix de chapitre des chanoines de France*, Lyon, Fourvière, 1993, p. 19-21.

18 Bernard Berthod, «Les Croix canoniales d'Armand-Calliat», *Bulletin des Musées et Monuments lyonnais*, n° 3-4, Lyon, 1993, p. 84 à 89.



Tableau de Van Loo, musée de la Légion d'honneur.